

DESTINATAIRE

A l'attention des membres du Conseil Municipal

**À Moirans-en-Montagne
Le 30 juin 2026**

Objet : Convocation

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Vous êtes cordialement invité(e) à prendre part à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la mairie, en salle du Conseil, le :

Lundi 6 juillet 2026 à 18h30

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 mai 2026

2. Délégations du Conseil Municipal au Maire

- Délégations du Conseil Municipal au Maire : annulation et remplacement de la délibération n°2026-025 du 30 mars 2026
- Délégations du Conseil Municipal au Maire – Rapport de décisions

3. Affaires générales et foncières

- Plan Communal de Sauvegarde (PSC) – Risque feu de forêt
- Rénovation de Les Temps d'Art – Avenant au marché de maîtrise d'oeuvre
- Bois de Bonnan – Convention cynégétique Conservatoire du Littoral – ACCA et commune de Moirans-en-Montagne – Fédération de chasse et l'ONF
- Signalétique : création d'un groupe de travail
- Archives communales – Reconnaissance et enregistrement des documents Convention avec M. Jean-Pierre Vuillemot

4. Terre d'Emeraude Communauté

- Enquête publique – Autorisation environnementale ZAE Les Quarrés : avis du conseil municipal

5. Avancement des travaux des commissions municipales et extra-municipale

Commission Etat-Civil – Affaires Sociales

- Maison de santé Jura Sud – médecin remplaçant : convention de participation aux frais d'hébergement avec la commune d'Orgelet

Mairie

2, place Robert Monnier – 39260 Moirans-en-Montagne
03.84.42.01.58 – contact@moiransenmontagne.fr

www.moiransenmontagne.fr

Commission Education – Culture – Vie Associative et Sportive

- Comité de pilotage PEDT du 29 juin 2026

Commission Travaux – Urbanisme – Environnement

- SIDEC – Eclairage public rue du Jura et Allée des Lutins : approbation du projet
- Défense Extérieure Contre l'Incendie – Convention avec les Ets. AMCOR pour accès à une réserve d'eau et participation à l'investissement
- ONF – Convention de mandat pour la facturation des recettes issues des ventes de bois

Commission Cadre de Vie – Relations Commerce et Artisanat

- Point sur le commerce

Commission Evénements et Animations

- Organisation de la soirée du 13 juillet 2026

6. Questions diverses et communications

En vous remerciant de votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, et Cher(e) Collègue, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



**Le Maire
Grégoire LONG**



PROCURATION

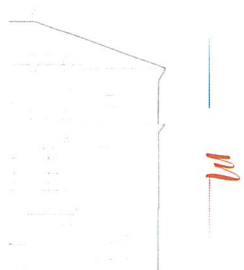
Le conseiller empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom (art. L 2121-20 du code général des collectivités territoriales).

Un même conseiller peut être porteur d'un seul pouvoir.

Le pouvoir écrit comporte la désignation du mandataire et l'indication de la ou des séances pour lesquelles le mandat est donné.

Je, soussigné(e), conseiller municipal de la commune de Moirans-en-Montagne, empêché d'assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 6 juillet 2026 à la salle du Conseil Municipal, déclare donner pouvoir à mon collègue Mme ou M. pour voter en mon nom au cours de ladite séance.

Signature



Mairie
2, place Robert Monnier – 39260 Moirans-en-Montagne
03.84.42.01.58 – contact@moiransenmontagne.fr

www.moiransenmontagne.fr